



PÉZENAS

découverte d'un plafond rue des d'André

Un décor peut en cacher un autre

Il y a quelques mois, les services de la Ville sont intervenus pour faire arrêter un chantier qui avait démarré sans autorisation en plein cœur du secteur sauvegardé. Qu'elle ne fut pas leur surprise de découvrir à l'intérieur de la maison, un plafond portant des traces de peintures. Il avait été dissimulé jusqu'à ce jour sous un faux-plafond de plâtre qui venait d'être démoli.

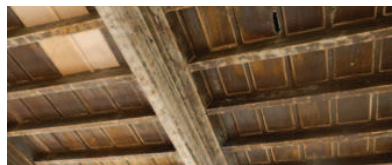
Le service patrimoine de l'Office de Tourisme s'est rendu sur place pour étudier la découverte en compagnie de Frédéric Mazeran du Conseil départemental et de Monique Bourin, présidente de l'association internationale de Recherche sur les Charpentes et les Plafonds Peints Médiévaux. De prime abord, le plafond ne semblait pas très ancien. La présence de rinceaux d'acanthes et d'un monogramme permettait de le dater du XVII^e siècle ; mais une observation plus attentive révèle, un autre décor qui apparaît par endroit sous la peinture marron qui avait recouvert l'ensemble de la charpente. Des traces de rouges très vifs, de bleu et de cernes noirs permettent de dater ce décor sous-jacent de la fin du Moyen Age.

L'observation des closoirs, ces planchettes destinées à masquer les vides entre les solives, laisse deviner la présence de blasons. L'un d'eux porte les armes de la Ville, un autre ce qui pourrait être une marque de marchand. Il semble que ces closoirs armoriés alternent avec des closoirs portant un décor figuré ou végétal. On peut voir sur plusieurs petits panneaux la trace, sous la peinture du XVII^e siècle, de rinceaux végétaux. Ce motif se retrouve fréquemment sur la jouée des poutres mais n'a jamais encore été observé sur un closoir.

Autre singularité de ce plafond : la présence des armes de la Ville. Elles

nous amènent à nous interroger sur les propriétaires de la maison ainsi que sur la fonction de la salle. Le plafond est situé dans une très grande demeure de la fin du XV^e siècle aujourd'hui démembrée. De nombreux éléments de cette époque ont pu être observés sur les différents bâtiments.

Le compoix de 1688 indique qu'elle appartient à la famille de Grave qui a complètement transformé la maison à la fin du XVIII^e. L'étude en cours des compoix plus anciens semble indiquer que la demeure appartient en 1518 à Jean de Montpezat, l'un des plus gros contribuables du quartier.



Cette famille est attestée à Pézenas dès le XIII^e siècle. Ses membres accèdent régulièrement au XIV^e siècle à la charge de consul ou font partie du Conseil de Ville. Divers documents indiquent que certaines réunions du corps municipal se tiennent dans la demeure des Montpezat (1456, 1482, 1484, 1485...), bien qu'il existe en ville une maison commune.

Les années 1480 correspondent au style du plafond. Le décor de la salle aurait donc pu être mis en place à l'occasion des élections consulaires qui se déroulaient dans la maison, justifiant ainsi la présence des armes de la ville sur l'un des closoirs.

Une pièce voisine a révélé la présence d'un plafond à voussure en gypserie datant du XVIII^e siècle, époque où la maison appartient à la famille de Grave. La Ville et l'ABF ont conseillé aux propriétaires, qui ne s'attendaient pas à un chantier si complexe, de faire appel à un architecte spécialisé dans les interventions sur les bâtiments anciens, celui-ci a rencontré les services muni-

cipaux avec l'architecte des bâtiments de France afin de mettre au point le projet. Un permis de construire a été déposé, il conduira à la consolidation et à la conservation du plafond de bois médiéval côté cour, dans ce qui sera la pièce de séjour. Côté rue, le plafond de gypserie malheureusement incomplet découvert sous le faux plafond, devra être consolidé. La restauration de l'ensemble sera fonction du coût des travaux et des subventions qui pourront être allouées.

Cette découverte pourrait bientôt faire l'objet d'une vidéo présentée lors d'un colloque sur les plafonds peints à Marseille. Elle permettrait de montrer les conditions d'une découverte fortuite. La découverte de plafonds peints n'est pas si rare ; s'ils ont été exagérément nettoyés, parfois sablés dans les années 1970, ils sont depuis plusieurs décennies l'objet de soins attentifs : en effet, en secteur sauvegardé, tous travaux intérieurs et extérieur doit faire l'objet d'une demande d'autorisation préalable. L'architecte, en amont du chantier, conseille de réaliser des sondages et ainsi de limiter les dépassements de coût en cours de travaux.

Des découvertes exceptionnelles peuvent conduire à proposer une protection au titre des monuments historiques

Un secteur sauvegardé est protégé pour son intérêt architectural et urbain, la Ville s'y est sédimentée, chaque chantier est l'occasion de mettre en valeur sa riche histoire et d'aménager des logements de caractère.

Une étude complète de la demeure médiévale aujourd'hui morcelée entre plusieurs propriétaires permettrait de mieux comprendre l'histoire de la maison.

*Publié avec le concours
du Service Patrimoine
Office de Tourisme
de Pézenas-Val-d'Hérault,
Février 2016*

